



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

routes

Question au Gouvernement n° 3535

Texte de la question

DÉGRADATION DU RÉSEAU ROUTIER

M. le président. La parole est à M. Laurent Furst, pour le groupe Les Républicains.

M. Laurent Furst. Monsieur le Premier ministre, ma question est simple : le Gouvernement a-t-il conscience de la dégradation du réseau routier français ?

Le réseau routier constitue un patrimoine considérable qui permet d'assurer 88 % des déplacements des Français. Mais aujourd'hui, ce réseau vieillit et s'abîme, au point de devenir par endroits dangereux.

Il y a d'abord le réseau national. Certes, les 9 000 kilomètres d'autoroutes concédées sont entretenues, mais vous ne consacrez que 243 millions d'euros à la régénération des chaussées et des ouvrages d'art des 12 000 kilomètres de routes nationales.

Les départements de France, qui entretiennent 380 000 kilomètres de route, sont à l'agonie financière. N'ayant pas réussi à les faire disparaître, vous leur imposez un garrot budgétaire qui rend bien des conseils départementaux incapables d'entretenir leurs routes. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Il y a enfin les 660 000 kilomètres du réseau communal. Tous les maires de France tentent d'entretenir leurs routes, mais la baisse de 30 % des dotations de l'État aux collectivités se traduit par un effondrement du volume des travaux, que bien des arbitrages remettent au lendemain.

Un réseau routier mal entretenu est un réseau qui se dégrade. Lorsque les travaux d'entretien sont reportés, les coûts progressent de manière exponentielle.

La situation des routes françaises va rapidement devenir critique et cela est le fruit de vos choix. Avez-vous seulement mesuré les conséquences de votre politique pour la sécurité routière, l'image de la France et l'emploi dans le secteur des travaux publics ? L'effondrement de l'investissement des collectivités locales va rapidement avoir des conséquences sérieuses.

Ce quinquennat laissera une bombe à retardement, celle de l'altération prononcée de l'état de nos routes, patrimoine collectif essentiel pour la vie de tous les Français comme pour le fonctionnement de notre économie. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains et sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, *secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le député, le Gouvernement peut partager vos préoccupations en ce qui concerne l'état du réseau routier français, mais vous admettez avec lui que cette dégradation n'a pas commencé subitement il y a trois ans mais qu'elle est le résultat de choix qui ont été faits depuis longtemps, probablement par tout le monde, et qui justifient pleinement votre question.

Le Gouvernement a essayé d'y apporter des réponses, et d'abord pour ce qui relève directement de sa responsabilité, c'est-à-dire la qualité du réseau national. En ce qui concerne le réseau concédé, je veux rappeler qu'un accord est intervenu, aux termes duquel les sociétés concessionnaires doivent y consacrer 3 milliards de travaux. C'est extrêmement important si on veut un réseau autoroutier satisfaisant. En ce qui concerne le réseau national qui dépend de la compétence de l'État, conscient de ses difficultés et malgré les contraintes budgétaires, le Premier ministre a lancé un programme d'entretien exceptionnel de 100 millions d'euros, qui a été entièrement exécuté au cours de l'année 2015. Vous trouverez un descriptif de toutes ces opérations sur le site du ministère.

Je peux vous indiquer que le Premier ministre a souhaité que nous engagions une réflexion de même nature pour 2016. Cela aboutira à doubler les crédits consacrés à l'entretien.

S'agissant des travaux des collectivités locales, nous avons eu souvent des discussions avec elles à ce sujet, notamment dans le cadre des contrats de plan. Vous savez bien que sur ce point la volonté des élus et celle de l'État se sont souvent rencontrées et que le programme routier est au rendez-vous de ces contrats de plan État-région.

Il y a donc un vrai effort et une volonté partagée d'améliorer l'état du réseau routier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3535

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2016](#)